Communiqué de Presse 23 janvier 2009

Etude TA-Swiss sur „les Nanotechnologies dans l'alimentation"

Des recommandations concrètes et pertinentes

Les organisations de consommateurs ACSI, FRC, kf et SKS adhèrent aux conclusions de l'étude de TA-Swiss. Elles sont elles aussi convaincues que les nanotechnologies peuvent apporter de nombreuses possibilités dans le domaine de l'alimentation et ouvrent la porte à de grandes opportunités. Toutefois, les risques sont encore peu connus. Par conséquent, une adaptation de la législation ainsi qu'une déclaration obligatoire est nécessaire pour garantir une introduction responsable et sûre des nanotechnologies vis-à-vis des consommateurs et de l'environnement.

Les recommandations du rapport rejoignent dans une large mesure les revendications des organisations de consommateurs en Suisse :

- une recherche renforcée et indépendante au sujet des risques et de l'impact des nanotechnologies sur la santé et l'environnement,
- une information ouverte et transparente de la part des fournisseurs et distributeurs sur les produits,
- une déclaration contraignante des produits et des emballages alimentaires contenant des nanoparticules de synthèse,
- l'adaptation de la législation pour répondre aux défis posés par les nanotechnologies en particuliers dans le domaine alimentaire et relatif à la chimie,
- comme pour l'utilisation d'additifs dans l'alimentation, les nanoparticules ou les nanomatériaux de synthèse doivent faire l'objet d'une autorisation sur la base d'une liste positive,
- l'introduction du Principe de précaution dans la loi sur les denrées alimentaires.

Informations complémentaires:
Leda Soldati, ACSI 091 970 28 53
Huma Khamis, FRC 021 331 00 90
Franziska Troesch-Schnyder, KF 044 391 36 35/079 634 24 33
Sara Stalder, SKS 031 370 24 20/078 710 27 13